

**PROPOSITIONS DE STRATEGIES POUR LA CONSTRUCTION  
DE LA SOCIETE DE L'INFORMATION DANS LE SUD\***

Susana Finkelievich

**Introduction**

La Déclaration des Principes<sup>1</sup> de la première phase du Sommet mondial sur la Société de l'Information (SMSI), en décembre 2003, manifestait la résolution *"dans notre entreprise, à faire en sorte que chacun puisse bénéficier des possibilités que peuvent offrir les TIC. Nous nous accordons à penser que, pour s'acquitter de cette tâche, toutes les parties prenantes devraient travailler ensemble pour améliorer l'accès à l'infrastructure et aux TIC, ainsi qu'à l'information et au savoir, pour renforcer les capacités, accroître la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC, créer un environnement propice à tous les niveaux, développer et élargir les applications des TIC, favoriser et respecter la diversité culturelle, reconnaître le rôle des médias, prendre en compte les dimensions éthiques de la société de l'information et encourager la coopération internationale et régionale. Nous reconnaissons que tels sont les principes fondamentaux de l'édification d'une société de l'information inclusive"*.

Devant ces principes, essentiels pour le développement de la société de l'information (SI) apparaissent une série des questions : Quels sont les rôles des différents acteurs sociaux dans les pays du Sud, notamment en Amérique Latine et aux Caraïbes, dans la construction d'une société de l'information inclusive? Quels facteurs doivent concentrer les efforts des gouvernements, du secteur privé et de la société civile? Quelles sont les façons de financement de l'accès et de la production des biens et des services technologiques à encourager? Quelles sont les conditions requises pour réussir à ce que la participation multisectorielle dans la construction de la société de l'information soit une réalité concrète? Essentiellement, quelles propositions peuvent se faire sur ces points pour contribuer au processus de construction de la société de l'information après le SMSI ?

Ce travail, fondé sur des recherches sur l'Amérique Latine et les Caraïbes, présente les conclusions du document « Le rôle des gouvernements et de la société civile du sud dans la construction de la société de l'information ». Il propose des actions pour les participants du processus, affirme que le rôle fondamental des gouvernements est aussi bien munir des infrastructures de télécommunications que s'associer à d'autres acteurs sociaux pour la connexité et fondamentalement se concentrer dans le développement de l'économie du savoir. Il envisage finalement, des propositions de politiques et des stratégies innovatrices pour les pays du sud.

---

\* Ce travail est fondé sur une série de recherches coordonnées par l'auteur, dont les conclusions apparaissent dans le document *"En édifiant une société de l'information au sud: Le rôle des gouvernements et de la société civile"*, disponible en ligne en <http://wsispapers.choike.org/>

<sup>1</sup> <http://www.itu.int/wsispapers/docs/geneva/official/dop-fr.html>

## Mécanismes de financement de la société de l'information

Les sociétés des pays du sud ont mis en œuvre des actions pour satisfaire à leurs besoins en connectivité, moyennant les initiatives des divers acteurs (secteur privé, organisations de la société civile, articulations parmi les différents secteurs), ce qui représente un des premiers pas dans la construction de la SI. Il existe à l'heure actuelle d'autres domaines de concentration des efforts des gouvernements nationaux et de la société civile, y compris la mise en place de réseaux d'infrastructures de télécommunications et l'encouragement à la construction de l'économie du savoir<sup>2</sup>. Cela suppose le besoin de mettre en place des projets de pays et de macro région, dont les lignes générales *comprennent la définition de la vocation de se transformer en consommateurs ou en producteurs de services et de biens technologiques, en trouvant les niches pour leurs produits et en ouvrant les marchés des exportations.*

Les façons employées par les gouvernements, les entreprises et la société civile organisée pour négocier les mécanismes de financement dans la construction de la SI contribueront à définir ces vocations, qui détermineront également l'avenir de leurs sociétés à moyen et long terme. Ces mécanismes, présentés ci-dessous, montrent des formes variées:

### *Le financement public des infrastructures de communications*<sup>3</sup>

A fin de rendre efficace à moyen et long terme le développement de la connectivité et l'inclusion socio-économique dans la SI, une approche des réseaux de communications en tant que biens publics<sup>4</sup>, est en discussion à l'heure actuelle dans les pays de l'Amérique Latine et le Caraïbe (ALC).

Le renforcement des infrastructures de communication en ALC est l'un des problèmes de base de développement aujourd'hui : les systèmes de communication régionaux montrent de grands retards par rapport à ceux des pays développés. La téléphonie de base, les services postaux, la transmission de données et des paquets informatiques, la couverture territoriale des médias audiovisuels et imprimés manquent d'efficacité et de rapidité pour s'adapter aux communications actuelles. Les déséquilibres parmi les pays et à l'intérieur des pays quant aux infrastructures de communication sont remarquables, étant donné que les aires moins peuplées, lointaines ou de faibles ressources, montrent un manque ou insuffisance remarquables par rapport à ces infrastructures. Le présent travail met l'accent sur *la responsabilité des gouvernements dans le domaine des infrastructures de télécommunications* : la connectivité, dans le sens de l'accès à l'utilisation d'Internet et des TICs, par le biais de télécentres, info centres, etc., n'est ni devrait être le principal point des gouvernements pour la construction de la SI, étant donné qu'elle peut être mise en place par d'autres acteurs sociaux. Mais les gouvernements devront toujours assurer l'universalité de l'accès.

Conformément au Global Knowledge Partnership (GKP)<sup>5</sup>, le rôle le plus important des gouvernements en ce qui concerne les articulations entre les secteurs public et privé dans

---

<sup>2</sup> Nous comprenons l'économie en tant que système dynamique d'interactions parmi les citoyens d'une nation, des entreprises et du gouvernement, qui capitalisent la technologie pour atteindre un bénéfice social ou économique.

<sup>3</sup> Dans ce point est omise la description des expériences existantes dans les Fonds Communs d'investissement, mis en place en différents pays d'ALC, puisqu'elles ont déjà été étudiées dans de nombreux travaux

(voir <http://www.choike.org/nuevo/informes/2695.html>)

<sup>4</sup> <http://www.itu.int/wsis/docs2/pc2/subcommittee/IT4ChangeDAWN.html>

<sup>5</sup> Global Knowledge Partnership (2005): *Advancing ICT Solutions for Development through Cross-Sector Partnerships with a Special Focus on the Middle East and North Africa*, Forum Report, Le Caire, Mai 2005.

les pays en développement est celui de créer des environnements légaux et économiques propices, y compris la protection pour les innovations. Le gouvernement joue également un rôle significatif dans l'éducation et dans la formation des capacités humaines ; *il est responsable de construire l'infrastructure et de la rendre accessible*<sup>6</sup>. Pour sa part, l'Association pour le progrès des communications (APC) et al<sup>7</sup>, estiment que le financement de la SI devrait se fonder sur le principe suivant lequel l'information et les communications sont des biens publics. Cela est particulièrement important pour les extensions d'infrastructures de réseaux dans les pays en développement, et pour les populations exclues de tous les pays. Bien que les investissements du secteur privé représentent des opportunités importantes pour les TIC *pour le développement* (TICD), et doivent être encouragés, ils ne peuvent remplacer (ni déplacer) le rôle central des financements publics dans un secteur essentiel tel que les réseaux d'infrastructures de télécommunications. Autrement, les régions et les groupes sociaux non rentables pour les capitaux privés seraient dépourvus de ces réseaux. Selon l'APC<sup>8</sup>, le rôle fondamental des politiques d'utilisation de TICD serait celui d'atteindre l'accès universel aux TIC d'ici l'an 2015. Cet objectif fait partie de l'appui aux stratégies de réduction de la pauvreté proposées dans le Plan d'action du Sommet mondial sur la Société de l'information (SMSI) et dans la Déclaration du Millénaire<sup>9</sup>.

En ALC, tous les pays comptent sur des ressources financières provenant du budget national, sur des accords réalisés avec les entreprises privées de télécommunications où celles-ci apportent un pourcentage de leur facturation à ces fins, ainsi que sur des financements extérieurs, gérés par une coordination centralisée ou décentralisée. Nous ajoutons une autre alternative : l'articulation de fonds publics avec des entités de la société civile, telles que les coopératives communautaires de télécommunications d'Argentine, qui fournissent des services et de réseaux d'infrastructure de télécommunications aux zones non rentables pour le secteur privé.

#### *Fonds communs de solidarité*

La solidarité Nord-Sud et Sud-Sud constitue une variante des formes de financement. Une initiative africaine développée au Sénégal est celle de la *solidarité numérique*. Parallèlement à la tenue de la Première phase du SMSI à Genève, en décembre 2003, il est formé un comité pour créer le Fonds de Solidarité Numérique (FSN)<sup>10</sup>. Son objectif fondamental est la transformation du fossé numérique en "*opportunités numériques* pour promouvoir la paix, le développement durable, la démocratie, la transparence et la bonne gouvernance"<sup>11</sup>. Le Fonds compte sur la coopération traditionnelle Nord-Sud, plus la coopération entre le Sud émergent (Inde, Brésil, Chine, parmi d'autres) et le Sud moins développé (pays d'Afrique, d'Asie et d'ALC). Le financement vient des contributions volontaires souscrites par les citoyens, le financement d'institutions publiques locales (villes et régions), ainsi que du secteur privé et de la société civile.

Le Fonds est sans aucun doute une décision innovatrice, étant donné l'engagement inclusif des contreparties du Nord et du Sud, et l'encouragement à la solidarité numérique

<sup>6</sup> Le soulignement est à nous (N de la A).

<sup>7</sup> Déclaration d' APC, Bread for All, CRIS, Instituto del Tercer Mundo, IT for Change et Gender Caucus - PrepCom-2, Genève, Février 2005 ([http://www.choike.org/nuevo\\_eng/informes/2689.html](http://www.choike.org/nuevo_eng/informes/2689.html))

<sup>8</sup> APC, Currie, Willie and Anriette Esterhuysen: *A New Policy Framework for ICTD: Document for Discussion by the Association for Progressive Communications*, Draft, Février 2005.

<sup>9</sup> Assemblée Générale des Nations Unies. *Déclaration du Millénaire*, New York, Septembre 2000. (<http://www.un.org/spanish/millenniumgoals/ares552.html>)

<sup>10</sup> <http://www.dsf-fsn.org/fr/03-fr.htm>, consulté en juillet 2005.

<sup>11</sup> <http://www.dsf-fsn.org/fr/05-fr.htm>, consulté en juillet 2005.

internationale. Néanmoins, il présente quelques aspects qui méritent une attention plus soignée :

- Le propre concept de “solidarité numérique” peut être interprété avec un critère plus protectionniste, des pays riches vis-à-vis des pays pauvres, plutôt que de coopération entre des pays ayant des potentialités de développement.
- Il s’avère délicat qu’une partie du financement des biens et des services technologiques dans les pays du Sud soit à la merci des donations volontaires des pays du Nord. La promotion des industries de base technologique ne peut être fondée sur ces principes.
- Sans l’existence des politiques claires et explicites sur l’usage des donations, on peut craindre que celles-ci soient seulement investies dans les pays du Sud les plus prêts à accepter le transfert et la consommation des biens et des produits de base technologique.
- Sans une politique définie et convenue par les parties sur l’utilisation des fonds, ceux-ci pourraient être destinés fondamentalement au transfert monodirectionnel des biens et des services technologiques depuis les pays développés (PD) aux pays en développement (PED). Bien que les objectifs mentionnent l’encouragement aux projets articulés impactant sur les activités socio-économiques et sur la demande non solvable pour créer de nouvelles activités, ils ne proposent pas le développement d’activités de production locale des biens et des services technologiques, ni la recherche de “niches de marché” pour de nouveaux produits à base technologique. L’accent mis sur la production locale est réduit à la production de contenus locaux, aux applications et aux services pour les administrations et communautés, bien qu’on propose d’encourager la formation de ressources humaines et de lutter contre la migration intellectuelle.

Autrement dit, la *solidarité numérique*, certainement bien intentionnée et innovatrice, tel qu’elle est proposée aujourd’hui, présente le risque d’accroître le rôle des PD en tant que producteurs de technologie, et de reléguer (encore plus) les PED au rôle de consommateurs.

#### *Financement de projets de recherche / action collaboratrice*

Une autre modalité est le financement de recherches et d’actions coopératives entre les pays du Nord et du Sud. Un exemple actuel est @LIS, Alliance pour la société de l’information, un programme de coopération de la Commission Européenne qui se propose de renforcer la coopération entre l’Union Européenne (UE) et l’Amérique Latine dans le domaine de la société de l’information. @LIS a été créée par la Commission Européenne le 6 décembre 2001. Son objectif explicite est de “répandre les avantages de la société de l’information à l’ensemble des citoyens de l’Amérique Latine, pour ainsi réduire le fossé numérique qui divise ceux qui accèdent aux nouvelles technologies de l’information de ceux qui en sont exclus”<sup>12</sup>. Il dispose d’un budget total de 85 millions d’Euros, dont 75% est apporté par l’UE et le reste vient des apports des associés au programme. Le programme souhaite répondre aux besoins des collectivités locales, encourager le dialogue en matière de politiques et réglementation et augmenter la capacité d’interconnexion parmi des chercheurs des deux régions.

---

<sup>12</sup> [http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/alis/plaquette\\_alis\\_fr.pdf](http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/alis/plaquette_alis_fr.pdf), consulté en juillet 2005.

Ses objectifs sont : encourager la collaboration entre les participants européens et latino-américains, moyennant la conformation des équipes intégrées par tous les deux ; faciliter l'intégration des pays de l'ALC dans une SI globale ; promouvoir le dialogue entre tous les acteurs et usagers de la SI ; améliorer l'interconnexion entre les communautés de chercheurs de ces deux régions ; répondre aux besoins des citoyens et des communautés locales ; et mettre en œuvre des applications innovatrices replicables, tels que programmes informatiques, installation de matériel, mise en place de réseaux, etc.

Le projet @LIS a réussi à promouvoir des initiatives innovatrices quant aux échanges sur les utilisations de TIC. Toutefois, il encourage de même que le FSD le transfert de biens et services technologiques depuis les pays développés (PD) aux pays émergents (PE). Bien que les buts du projet comprennent, parmi d'autres, celui de faciliter l'intégration des pays de l'ALC dans la SI, il ne finance ni n'encourage des actions de production locale de biens et services technologiques, ni l'exportation aux pays de l' UE de biens et produits latino-américains. Il encourage plutôt la mise en œuvre de pratiques et applications innovatrices replicables, préférablement dans les pays de l' UE. Autrement dit, ce projet, inséré dans un cadre plus traditionnel que le FSD, présente le risque de servir davantage aux fins du transfert des technologies depuis les PD aux PE, plutôt qu'encourager la innovation productive dans les pays d'ALC, en accentuant la dépendance technologique existante.

#### *Financement de la production technologique*

La plupart des projets de financement d'innovations technologiques, en tant que partie composante des développements nationaux, proviennent des institutions de Science et Technologie (SetT) des pays mêmes et varient en fonction de leurs priorités politiques et économiques. Les systèmes de SetT s'avèrent indispensables pour la construction de la SI, étant donné que, par eux-mêmes ou articulés avec d'autres secteurs (entreprises, secteur militaire, gouvernements, etc.), instaurent une grande partie des innovations technologiques qui caractérisent cette phase de l'évolution sociale. Ces mécanismes sont importants puisqu'ils établissent des politiques et des stratégies sur le développement scientifique et l'innovation technologique, qui seront ensuite appliqués dans plusieurs domaines : productivité, commerce électronique, connexité, éducation à tous les niveaux, infrastructure de TIC et d'autres secteurs.

Si les mécanismes nationaux de financement des activités de science et technologies –en pénurie de ressources économiques- ne sont pas suffisants pour financer la production et l'innovation technologiques dans le but d'assurer la compétitivité à l'échelle globale, ils sembleraient mieux orientés, au moins dans leurs buts, vers des développements où la production, et non seulement la consommation des technologies, serait associée aux développements nationaux, voire macro régionaux.

### **Propositions de politiques et stratégies innovatrices pour les pays du Sud**

#### *Le rôle pionnier de l'Etat dans la société de l'information*

Pour bénéficier des opportunités de la SI, les citoyens doivent être préparés pour les évolutions économiques, sociales, culturelles et technologiques d'aujourd'hui. L'*e-readiness* des citoyens décrit le degré de préparation de la société d'un pays pour participer en tant qu'agents proactifs, dans les divers secteurs et niveaux de l'économie du savoir, et de capitaliser les opportunités de participation offertes par le nouveau milieu économique et technologique. Il faut pour cela, les éléments suivants, parmi d'autres:

- L'accès aux infrastructures de TIC: hardware, software, connexité, etc.) ; l'accès à l'Internet rapide, gratuit ou à coût faible.
- La formation dans l'utilisation de TIC (non seulement l'alphabétisation technologique, mais aussi la formation en gestion des entreprises, organisations, etc., en employant les TIC) ; l'éducation et la formation permanentes en carrières, professions et habilités liées à l'économie du savoir.
- L'information et la créativité pour identifier les opportunités offertes par l'économie du savoir.
- L'information et l'organisation sociale pour demander aux gouvernements des infrastructures en TIC, des systèmes innovateurs d'enseignement, de législation et d'information publique, nécessaires pour bénéficier des opportunités de l'économie du savoir.
- L'utilisation efficace des TIC : la capacité et l'opportunité d'intégrer avec succès les TIC à la réalisation des objectifs personnels ou communs.<sup>13</sup>

La mise en place publique ou privée des infrastructures de télécommunications et de services de connexité, contribue à la *e-readiness* des citoyens. Les cybercafés, produit des micro entreprises privées, sont à l'heure actuelle la porte d'accès au cyberspace pour un grand nombre de Latino-américains. En Argentine, les Coopératives communautaires de télécommunications (CCT) – des organisations de la société civile, mais administrées comme entreprises – non seulement desservent 10% de la population totale habitant dans des aires non rentables pour les entreprises privées, mais elles deviennent des agents démarginalisant dans leurs communautés. Les téléc centres communautaires ajoutent d'autres services variés à la communauté. Les sociétés, d'après Steven Johnson<sup>14</sup>, ont la possibilité de s'auto-organiser dans des systèmes émergents<sup>15</sup> non hiérarchiques et de trouver les meilleures solutions à leurs problèmes et besoins. Les coopératives qui fournissent de la communication et les cybercafés qui donnent de la connexité seraient des formes d'auto-organisation sociale non centralisée, satisfaisant un besoin social pas encore couvert par l'Etat.

Le succès des téléc centres communautaires, des CCT et des cybercafés en ALC, satisfaisant les besoins d'accès d'une partie de la population, signifie-t-il que l'encouragement à la connexité et à la *e-readiness* doit complètement rester en mains privées ou de la société civile organisée ? *Non, et certainement pas sans régulations*. Mais ces initiatives privées ont occupé la place vide, ou celle occupée inefficacement à cause des manques ou insuffisances des politiques de l'Etat qui cherchaient la connexité et voulaient surmonter la « fracture digitale ». En plus de la mise en place des réseaux d'infrastructures de télécommunication, quel est le rôle de l'Etat concernant l'accès et l'intégration à la société de l'information ?

Bien qu'il ne soit pas toujours nécessaire que l'Etat fournisse des équipements de connexité, tel que les téléc centres, il est indispensable de réguler et d'optimiser le fonctionnement des équipements privés d'utilisation publique, tel que les cybercafés. Réguler signifie établir des normes d'équipement, de confort des usagers, d'horaires d'usage ; des bénéfices fiscaux ou autres pour faciliter l'établissement de cybercafés dans

<sup>13</sup> Gurstein, Michael: *Community Innovation and Community Informatics Building National Innovation Capability from the Bottom Up*, Décembre 2003.

<sup>14</sup> Johnson, Steven: *Systèmes émergés. Ce que les fourmis, les neurones, les villes et les logiciels ont en commun*, Turner Publicaciones, Fonds de Culture Economique, Madrid, 2001.

<sup>15</sup> D'après Johnson, l'émergence apparaît quand un système d'éléments simples s'organise spontanément, sans lois explicites et peut donner lieu à un comportement intelligent.

des régions à faible population, etc. Optimiser signifie accroître les fonctions des cybercafés, en ajoutant des cours de formation à l'usage de TIC, leur utilisation à des fins sociales, etc. L'Etat se libère ainsi de mettre en place des infrastructures coûteuses, et s'assure de fournir à la population l'accès à l'Internet et aux services associés.

En plus, la population familiarisée avec l'usage quotidien des cybercafés pour toute sorte de communication, en connaissant et en utilisant journalièrement les services des télécentres communautaires et des CCT, aura une meilleure disposition pour avancer vers d'autres usages des technologies,

- qui dépassent la simple consommation, servent à démarginaliser et favorisent le développement humain, économique et social des communautés.
- dépassant la simple consommation et favorisant l'autonomie et le développement humain, économique et social des communautés.

Tel que proposent Gómez, Martínez et Reilly<sup>16</sup> “Le “fossé numérique” qui fait généralement allusion aux inégalités dans l'accès aux nouvelles TIC, notamment l'Internet, n'est pas une cause, mais une manifestation des fractures sociales, économiques et politiques existantes, sur les plans national, mondial et local. Attaquer le fossé numérique n'aidera pas les communautés à améliorer leurs conditions de vie, à s'en sortir de la pauvreté ou à obtenir un accès plus équitable aux biens et services<sup>17</sup>”. Il faut construire dans les pays d'ALC une nouvelle économie : l'économie de la SI, en l'adaptant aux besoins, avantages, défis, obstacles et potentialités de la région.

Dans un travail précédent<sup>18</sup> nous disions que *le rôle de l'Etat est celui de s'y prendre à l'avance des besoins et des intérêts des divers acteurs sociaux et de se trouver préparé pour légiférer et contrôler, ainsi que pour établir des articulations opératives avec les différents acteurs sociaux*. C'est pourquoi les gouvernements des pays d'ALC devraient chercher à être pionniers en matière de gestion de la technologie, de la société et de l'économie. Pour atteindre ce but il faut mettre l'accent sur la production scientifique et technologique, sur l'éducation spécialisée, la gestion du savoir, et l'utilisation de la matière grise existante, en évitant le “*brain drain*” et en favorisant le “*brain gain*”), moyennant le contact avec des centres de SetT à l'étranger. Il faut surtout prévoir les tendances de besoins et consommation de technologies de la population et de l'offre du secteur privé, dans le but d'agir rapidement, pas pour répondre à ces tendances mais pour *prendre de l'avance quant au cadre légal, aux régulations, stratégies et actions*. Bref, il est nécessaire et urgent que les gouvernements de la région mettent en pratique des politiques intégrales dans les domaines des télécommunications, informatique, et TIC en général, afin d'articuler les stratégies de développement technologiques, économiques et scientifiques, avec des propositions de développement social, culturel et communicationnel.

---

<sup>16</sup> Gómez, Ricardo et Juliana Martínez: “L'Internet... ¿à quoi ça sert?: En pensant les TIC pour le développement en Amérique Latine et au Caraïbe”, IDRC y Fondation Accès, 2001.

<sup>17</sup> La traduction est à nous.

<sup>18</sup> Finquelievich, Susana et Daniel Finquelievich: *Portes alternatives à la Société de l'Information: accès non gouvernementaux pour les populations démunies ou lointaines*, dans : REVISTA RIADEL, Angles émergents dans l'Internet, Troisième trimestre 2005 (<http://www.riadel.cl/revista.asp>)

### *Le nouveau rôle de la société civile*

La société civile est un acteur fondamental dans la construction de la SI. Pour inciter l'utilisation appropriée des TIC afin de diminuer la pauvreté et encourager le développement durable, les organisations de la société civile (OSC) doivent considérer les objectifs suivants: prendre conscience sur la signification de l'économie du savoir pour le développement, et diffuser ce savoir auprès des citoyens et des organisations de la société civile ; comprendre que l'économie du savoir inclut de nouvelles opportunités pour les citoyens et les OSC, et surtout, pour un développement durable ; participer à l'élaboration de politiques nationales, macro régionales et globales, pour construire les capacités technologiques dans les pays en développement ; intervenir pour diminuer les impacts négatifs de l'économie du savoir sur les économies fragiles et les groupes sociaux vulnérables ; accroître la e-readiness des citoyens ; et instaurer une nouvelle approche : voir au-delà des questions courantes de connexité, accès et logiciels libres ou en source ouverte, pour tendre vers un contrôle, du moins partiel, des infrastructures de l'Internet, en considérant que, pour développer et redistribuer la richesse de l'économie du savoir, il faut pouvoir les contrôler.

Il faut que la société civile puisse faire des alliances constructives entre les divers acteurs sociaux, pour atteindre ces objectifs de développement, encourager les capacités patronales et les initiatives dans la population, les aider dans la formation sur la gestion des entreprises et des micro entreprises, trouver des crédits souples pour financer les initiatives de base technologique, et développer des actions pour assurer que les bénéfices de la croissance économique aient une redistribution équitable dans la population.

Finalement, il est inévitable de relancer et maintenir un débat à long terme sur les interactions entre les OSC et l'économie du savoir, notamment dans le processus qui suivra la SMSI et qui conduira à la concrétisation des objectifs et buts exprimés.

### **¿Que faire?**

Le mandat de l'Organisation des Nations Unies (ONU)<sup>19</sup> qui met en place le SMCI, encourage les gouvernements à mettre en pratique des mécanismes de consultation multisectoriels (gouvernements, secteur privé et société civile)<sup>20</sup> des différents pays, pour définir les respectives stratégies nationales concernant la société de l'information. Tel que défini par les représentants de la société civile au Sommet régional de Rio de Janeiro<sup>21</sup>, en juin 2005, c'est un processus qui donne la possibilité d'innover et d'expérimenter avec des schémas multisectoriels de participation. La multisectorialité, la coopération et les échanges Sud Sud sont indispensables pour obtenir un développement tout à fait intégré à la société de l'information sur une base équitable et équilibrée. Afin que toutes les parties concernées puissent vraiment bénéficier de la construction de cette société, un certain nombre de mesures sont suggérées :

#### *Des actions gouvernementales*

- Les Etats doivent être les promoteurs et usagers des TIC les plus importants, à travers l'e-gouvernement, l'enseignement, les SetI, la santé publique, les plans

<sup>19</sup> <http://www.un.org/french/>

<sup>20</sup> <http://www.itu.int/wsis/basic/multistakeholders-fr.html>

<sup>21</sup> <http://www.redistic.org/docs/ENSI-RIO20051.pdf>



sociaux et économiques. Toutefois ils ne doivent pas agir tout seuls, mais de façon articulée avec la société civile, les entreprises privées et le secteur académique.

- Etablir des accords multisectoriels entre les pays et les blocs de pays du Sud.
- Focaliser la priorité de l'Etat dans la pose et l'entretien d'infrastructures de télécommunications afin de garantir l'accès universel à l'information et aux communications.
- Etablir des accords multisectoriels et des négociations avec les entreprises de télécommunications pour la pose et l'entretien d'infrastructures de toute sorte pour assurer l'accès universel à l'information et aux communications.
- Transmettre à la société civile, aux secteurs économiques impliqués (chefs d'entreprise, chambres, etc.), et aux secteurs de SetT en rapport avec les activités de la SI, toute information préalable des gouvernements concernant les accords à passer.
- Encourager la participation des secteurs ci-dessus nommés aux discussions préalables aux propositions des accords, leurs formes de mise en marche, réglementation et contrôle.
- Etre responsables de la pose et de l'entretien de réseaux d'infrastructures de TIC de sorte de garantir l'accès universel aux prix abordables pour l'ensemble de la population. Dans ce sens, il est important de tenir compte des propositions issues des documents du SMSI<sup>22</sup>.
- Négocier la participation des entreprises privées dans la construction, pose et étendue des infrastructures pour la SI, à travers la création de Fonds communs d'investissement orientés aux utilisations sociales des TIC, financés avec un pourcentage de la facturation des entreprises privatisées.
- Maintenir le contrôle de l'Etat sur le marché de télécommunications, permettre son ouverture à un nombre plus élevé d'acteurs et d'investisseurs, en évitant les monopoles privés.
- Assurer la pose d'infrastructures même dans des aires à faible densité de population ou considérées pas rentables.
- Promouvoir des campagnes de formation permanente dans l'utilisation de TIC pour les employés, les PME et micro entreprises, et les organisations communautaires.
- Passer des accords avec des organisations communautaires pour la gestion et l'utilisation de centres d'accès public à l'Internet.
- Mettre en marche des accords entre les gouvernements nationaux et/ou locaux et cybercafés ou centres d'accès privés pour acheter "des heures de connectivité" pour la population démunie.

*Concernant les activités de SetT liées à l'économie de l'information:*

- Développement d'études prospectives liées à l'économie du savoir, tenant compte de l'évolution de la situation internationale, et les différents scénarios possibles pour les divers types d'articulations entre pays et blocs de nations.

---

<sup>22</sup> Voir, par exemple *WSIS-03/GENEVA/DOC/5-F: "L'infrastructure s'avère fondamentale pour atteindre l'objectif de l'intégration dans le milieu numérique ; elle propice l'accès universel, durable, ubiquiste et accessible aux TIC, en tenant compte des solutions pertinentes déjà appliquées dans les pays en développement et dans les pays aux économies en transition. Des solutions qui assurent la connectivité et l'accès aux zones lointaines et marginées dans les milieux régional et national* ([http://www.itu.int/dms\\_pub/itu-s/md/03/ws/03-WSIS-DOC-0005!!PDF-F.pdf](http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/03/ws/03-WSIS-DOC-0005!!PDF-F.pdf))

- Accroître le budget national pour le secteur de SetT, notamment les domaines liés à la SI ; développer des stratégies d'intégration du travail pour les scientifiques, pour décourager leur migration ou brain drain.
- Détecter et définir des aires prioritaires de Recherche et Développement (R+D) pour la SetT liées à la SI.
- Stimuler les associations productives entre les Universités, les centres et les institutions de (R+D), les entreprises et les gouvernements régionaux et/ou locaux.

*Des actions de la société civile*

- Participer aux négociations entre les gouvernements nationaux et les entreprises de télécommunications afin d'assurer la régulation de la téléphonie, des communications sans fil, les coûts d'accès pour les usagers, la distribution équitable d'infrastructures dans les territoires nationaux, et promouvoir des synergies multisectorielles, indispensables pour mettre en œuvre des actions orientées au développement socio-économique en utilisant les TIC.
- Participer aux initiatives et aux négociations sur les façons de financer la construction de la SI pour le développement dans leurs régions et pays respectifs.
- Participer avec d'autres acteurs sociaux à la conception et mise en place de politiques et stratégies afin d'utiliser les innovations technologiques en tant qu'outils pour encourager le développement durable et réduire la pauvreté.
- Participer à la production de nouvelles méthodes éducatives, ou à la transformation de celles déjà existantes, afin de fournir aux citoyens la préparation nécessaire pour être des agents proactifs dans l'économie du savoir ; négocier et participer à la création et/ou à la rénovation de l'enseignement supérieur ; promouvoir des politiques et des stratégies pour encourager la production de contenus, et pour renforcer les relations entre le système éducatif et le secteur de SetT, parmi d'autres.
- Proposer la création et créer de nouvelles technologies accessibles et faciles à employer pour le citoyen moyen. Ces technologies pourraient de manière idéale être liées aux projets d'alphabétisation technologique et/ou aux programmes de auto emploi. Si elles avaient du succès, ces technologies pourraient être exportées à d'autres pays.
- Développer des recherches multidisciplinaires sur les effets sociaux et économiques de l'échange et de la coopération technologique entre macro régions (par exemple : Amérique Latine, Inde, Chine, Sud Afrique), des recherches concentrées sur les mises en pratique de TIC pour le développement, l'intégration pleine à la SI et la diminution de la pauvreté.
- Identifier des associés dans les pays des macro régions en développement pour construire des réseaux, afin de développer de réseaux de coopération.
- Chercher et négocier le financement et l'assistance technologique pour aider à la production de contenus locaux.
- Revendiquer l'accès aux services de TIC à travers le développement équitable et vaste d'infrastructures nationales d'information, liées aux structures internationales d'information et de communication, garantissant l'accès universel.
- Identifier et diffuser de nouvelles applications de TIC pour résoudre les problèmes les plus importants du développement : enseignement, santé, développement urbain et rural, création d'emplois, préservation des ressources naturelles, etc.

- Encourager la motivation pour le développement économique à travers l'inclusion de moyens d'information à tous les niveaux de la hiérarchie de l'administration publique.
- Réclamer la facilitation de l'accès des citoyens à l'information du secteur public.
- Pousser à l'augmentation de la participation féminine dans les activités liées à l'économie du savoir. Promouvoir auprès des gouvernements la participation équitable des femmes concernant la prise de décisions liées à l'accès et à l'usage d'infrastructures et équipement de la SI.
- Stimuler la capacité de générer des initiatives économiques au sein de la population, en aidant les individus et les groupes à trouver des formations sur la gestion de micro entreprises et crédits souples, pour financer des projets de base technologique.
- Développer des actions pour assurer la redistribution des bénéfices de la croissance économique dans la population.
- Soutenir un débat à long terme sur les interactions entre les OSC et l'économie du savoir, comme partie composante du processus qui suit le SMSI.

*Pour les multiples agents sociaux*

Enfin, il faut considérer les propositions issues des Plans d'Action du SMSI, quant au besoin de suivi et d'évaluation des mesures prises et de celles à mettre en place. Notamment : *“élaborer un plan réaliste d'évaluation de résultats et d'établissement de références (aussi bien qualitatives que quantitatives) sur le plan international, à travers les indicateurs statistiques comparables et les résultats de recherche, afin de donner un suivi à l'application des objectifs et des buts du Plan d'action actuel, en tenant compte des circonstances de chaque pays”<sup>23</sup>.*

Ces propositions peuvent être résumées tel qu'il suit:

- La définition et l'adoption d'un indice composé sur le développement des TIC (indice d'opportunité numérique), à être publié de façon annuelle ou biannuelle.
- La mise en place des indicateurs et des points de référence montrant la magnitude du fossé numérique, son évaluation périodique afin d'évaluer les progrès obtenus dans l'utilisation des TIC pour atteindre les objectifs de développement accordés à l'échelle internationale, y compris ceux consignés à la Déclaration du Millénaire.
- La réalisation des évaluations périodiques, de la part des organisations internationales et régionales, sur l'accès universel des pays aux TIC.
- L'élaboration d'indicateurs spécifiques par genre, sur l'usage et les besoins des TIC, en identifiant les indicateurs quantifiables de résultats.
- La création et la mise en marche d'un site web sur les pratiques optimales et les projets à résultats satisfaisants, fondé sur un recueil des contributions de toutes les parties prenantes.
- La conception, de la part de tous les pays et régions, d'outils destinés à fournir des statistiques sur la société de l'information, avec des indicateurs de base et des analyses de leurs dimensions clé.

Ces tâches représentent un domaine idéal pour la collaboration multisectorielle, étant donné que la création des indicateurs et les tâches d'évaluation sont des travaux extrêmement complexes, qui nécessitent des multiples approches et qui couvrent un

---

<sup>23</sup> Plan d'Action de la Première phase du SMSI, Genève, Décembre 2003.  
(<http://www.itu.int/wsis/docs/geneva/official/poa-fr.html>)

spectre d'activités vaste et hétérogène avec des résultats et des exigences très variés ; y compris les multiples agents et les institutions internationales, régionales et nationales, ainsi que les institutions publiques, associatives et privées.

Il est évident qu'aucune de ces tâches ne s'arrête au seuil du SMSI: ce sommet constitue le déclencheur idéal pour avancer dans la construction de la société de l'information équitable, équilibrée, multisectorielle et essentiellement productive.